



**Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES**

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*



[www.sepanso40.fr](http://www.sepanso40.fr)

## **Une sacrée utilisation des redevances des usagers domestiques 19 février 2014**

Ainsi que cela a été mis en lumière par la Cour des Comptes, la gestion des Agences de l'Eau laisse beaucoup à désirer (voir notre communiqué du 18 février)

Toute honte bue, les irrigants de Poitou-Charentes vont pouvoir arroser la décision qui va permettre la réalisation de nouvelles retenues d'eau pour asperger leurs cultures. La décision a été prise le lendemain de la publication du rapport de la Cour des Comptes !

24 « bassines » vont ainsi pouvoir être réalisées pour stocker 6 millions de mètres cubes (4 fois le volume prévu à l'origine pour SIVENS). Le devis affiche une dépense de 35 millions d'euros à laquelle il faut ajouter 5 millions d'euros pour approvisionner les bénéficiaires. Ces investissements lourds vont être essentiellement subventionnés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Alors qu'il est indispensable de préserver les ressources en eau, certains s'autorisent déjà à pomper dans les nappes aquifères pour remplir ces bassines. Tout faux ! Si le cycle de l'eau est complexe, chacun devrait savoir que les nappes phréatiques réalimentent naturellement les cours d'eau en période d'étiage.

Les circuits traditionnels continuent : les études de faisabilité ont été réalisées par la Compagnie des Coteaux de Gascogne dont chacun devrait apprécier toute l'influence auprès des décideurs de notre Agence de l'Eau.

Pour 67 agriculteurs concernés, les usagers domestiques du bassin Adour Garonne, vous et moi, (qui supportent 87 % des redevances perçues par l'Agence, contre 7 % pour les industriels, et moins de 6 % pour les agriculteurs, comme vient de le dénoncer la Cour des comptes), devraient donc payer 70 % de l'investissement, soit 28 millions d'euros, ou 420 000 EURO par agriculteur !

Alors si vous êtes choqué(e), indignez-vous ! Dites clairement qu'il faut changer la gouvernance de l'Agence de l'eau